

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE-RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

**du 11 décembre 2018, à 14 h 00
en Mairie des Adrets**

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

<h2>Points à l'ordre du jour</h2>
--

1 ACCUEIL EN MAIRIE DES ADRETS	4
2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION	4
2.1 Composition équipe technique.....	4
2.2 Budget prévisionnel FAI 2018, ébauche 2019	4
2.3 Organisation de l'AG 2019	6
2.4 Adhésions des Communes, premières simulations et propositions applicables aux Communes fusionnées	6
3 SERVICES AUX ADHERENTS	7
3.1 Programmation des équipements pastoraux sur la ligne Améliorations Pastorales du Département de l'Isère, programmation 2019	7
3.2 Bilan des temps de communication (Festival du Film, Ciné Montagne et autres évènements)	8
3.3 Bilan des services aux adhérents 2018	8

Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 11 décembre 2018

1 ACCUEIL EN MAIRIE DES ADRETS

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition équipe technique

2.2 Budget prévisionnel FAI 2018, ébauche 2019

Le CA valide l'engagement de l'accompagnement collectif et individuel des éleveurs dans le Ht Venéon et les Hts de Chartreuse soumis à des pressions de prédation nouvelles et très fortes.

Le CA valide la participation de la FAI au programme Paysage>Paysages 2019, par ailleurs inscrite dans les stratégies de relation avec le grand public et mandate l'équipe technique et le Président pour la mettre en œuvre.

Le CA valide l'engagement de la signalétique pastorale et demande à être vigilant quant à ces retours des CoPils PPT et de bien mobiliser les retours qui ont été faits. Il convient également d'être attentif à la confrontation avec le PDIPR en particulier pour la pose et la mise en œuvre. Le CA sera associé aux étapes de mise en œuvre et de bilan.

Application Smartphone « Alpagnes Isère » : *Le CA de la FAI valide ce projet et mandate l'équipe technique pour engager les démarches nécessaires et proposer un modèle de convention avec la FDCI et le Département et un logo/visuel.*

Le CA valide le projet de BP 2018 et autorise le Président et l'équipe technique à poursuivre les démarches nécessaires à sa mise en œuvre et à son exécution.

Le CA valide le projet de BP 2019 et autorise le Président et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

2.3 Organisation de l'AG 2019

L'Assemblée Générale de la FAI est prévue le 3 avril 2019 à Bourg d'Oisans.

Le CA d'arrêté des comptes sera organisé en fonction de la date de l'AG et de la disponibilité de la Commissaire aux Comptes.

Afin d'améliorer encore la relation aux adhérents et la lisibilité des actions de la FAI, mais également des capacités des espaces pastoraux, le CA valide la proposition de format plus agréable du Rapport d'Activité annuel, et mandate l'équipe technique pour en organiser la rédaction ainsi que la reprogrammation, en restant sur des temps passés et des coûts raisonnables.

2.4 Adhésions des Communes, premières simulations et propositions applicables aux Communes fusionnées

Afin de conserver l'esprit dans lequel le mode de calcul des cotisations avait été engagé (indice de richesse) et de garantir un niveau de cotisation adapté, la proposition du CA est de calculer le montant de la cotisation pour la commune fusionnée comme étant la somme des montants des cotisations antérieures des communes concernées par la fusion. L'équipe fera des propositions en ce sens au CA prospectif et au CA de mars, avant présentation à l'Assemblée Générale d'avril 2019. Ces nouvelles cotisations seront applicables pour 2020.

3 SERVICES AUX ADHERENTS

3.1 Programmation des équipements pastoraux sur la ligne Améliorations Pastorales du Département de l'Isère, programmation 2019

Le CA de la FAI valide la proposition de la Commission des Améliorations Pastorales. Il mandate le Président à faire connaître cet avis au Département, afin de pouvoir engager l'instruction des dossiers de projets.

Le CA valide également le principe de mobiliser des aides complémentaires et un taux supérieur dans des cas particuliers comme la prédation et mandate le Président et l'équipe technique à en travailler l'argumentaire et en faire la proposition dans le cadre de la rédaction de la nouvelle politique Pastorale Régionale (premier semestre 2019), ainsi que dans la rédaction du prochain document de mobilisation des crédits Européens dédiés aux améliorations pastorales.

3.2 Bilan des temps de communication (Festival du Film, Ciné Montagne et autres évènements)

Le CA prend note des publics visés et de l'effet des expositions et des présences dans ces évènements. Il valide les projets d'exposition et mandate l'équipe technique pour en assurer la production.

3.3 Bilan des services aux adhérents 2018

*Le CA demande de refaire une annonce aux responsables d'alpage sur l'importance des **demandes d'autorisation d'exploiter** en alpage, en les incitant à soit la demander par leurs propres moyens (documents en ligne sur le site de la DDT), soit en se faisant aider par la Fédération des Alpages.*

*Les données issues des contractualisations 2018 à **l'assurance bétail groupée gros risques en alpage** montrent une permanence du contrat Bovin et la perte d'un cotisant pour le contrat Ovin. La Commission Assurance devra faire le point sur le nouveau fonctionnement du contrat engagé en 2018 et en tirera le bilan pour 2019.*

*L'analyse des données issues des suivis des **hélicoptages groupés de 2016 à 2018** montre que les temps de vol par rotation à l'échelle du département restent globalement stables et liés à la météo.*

En revanche, le nombre de rotations a subi une hausse importante (30% en nombre de rotations, 34% en temps de vol), entre 2017 et 2018.

Selon les différents échanges, cette croissance serait liée d'une part au fait de la présence du loup et de l'embauche plus importante de berger(e)s. A cela s'ajoute la croissance du nombre de chiens de protection en alpage. L'ensemble induit des besoins de transport plus importants pour les affaires des salarié(e)s et les croquettes à chien.

Cette évolution des temps de vols et de la facture de prestation a également conduit à l'augmentation de la facturation forfaitaire de 110 à 120 €.

Le CA prend note de la réussite de ces achats groupés d'accessoires d'hélicoptage et demande à l'équipe technique de faire des propositions pour la campagne 2019, aussi en échangeant dans le cadre des Commissions.

Compte Rendu

Conseil d'Administration du 11 décembre 2018

en Mairie des Adrets

1 ACCUEIL EN MAIRIE DES ADRETS

Joseph NIER, en l'absence de Denis REBREYEND retardé sur un contrôle PAC de son exploitation, accueille les participants en Mairie des Adrets et engage le CA.

Guy DURAND et Jean-Louis SERRE, absents lors de précédentes séances, s'excusent et renouvellent leur engagement dans ce CA.

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition équipe technique

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

Bruno CARAGUEL donne la liste des personnes qui constituent l'équipe technique et les mouvements prévus. L'effectif de l'équipe technique a été réduit de 1 ETP à l'échelle de l'année 2018 (-2 ETP sur le second semestre). L'équipe technique se stabilise et permet d'aborder 2019 de manière apaisée. Le pôle de secrétariat reste à confirmer, ce sera fait au plus tard début février 2019.

2.2 Budget prévisionnel FAI 2018, ébauche 2019

Rapporteurs : Bruno CARAGUEL et Véronique BORDEL

2.2.1 Projets nouveaux, en cours d'engagement ou à finaliser

Bruno CARAGUEL présente les projets nouveaux en confirmation ou en émergence qui nécessitent un échange approfondi avec le CA :

a Accompagnement des éleveurs en situation de prédation sur le Ht Vénéon et les Hts de Chartreuse

Il s'agit de faciliter la parole des éleveurs, de leur permettre de travailler ensemble et de s'organiser pour ne plus subir la prédation. Ce sera l'occasion de travailler avec les élus locaux et les AFP sur ce que vivent les éleveurs, les moyens et les organisations à engager.

Le CA pose la question des résultats attendus au terme de ce travail. Bruno CARAGUEL rappelle que le principal axe de ce travail est de libérer la parole des éleveurs, d'être en capacité d'anticiper et de chercher des solutions entre éleveurs et entre éleveurs et structures. Les éleveurs de l'Oisans ont été contactés et sont tous très favorables. Ceux de Chartreuse sont en cours de consultation, mais ont donné des retours favorables lors de premiers échanges courant septembre. Cette action n'appellera pas d'autofinancement de la FAI. Ce travail sera conduit sur le premier semestre 2019. Des analyses de vulnérabilité pourront suivre, à la demande des éleveurs.

Le CA valide l'engagement de l'accompagnement collectif et individuel des éleveurs dans le Ht Vénéon et les Hts de Chartreuse soumis à des pressions de prédation nouvelles et très fortes.

b Paysage>Paysages 2019 sur le thème du Paysage Animal

Le projet 2019 est centré sur le paysage animal et un troupeau est prévu au pâturage au parc du Château de Vizille, avec des animations de type « dialogue avec un troupeau ». Les échanges sont en cours avec le Département pour construire le programme.

Le CA valide la participation de la FAI au programme Paysage>Paysages 2019, par ailleurs inscrite dans les stratégies de relation avec le grand public et mandate l'équipe technique et le Président pour la mettre en œuvre.

c *Signalétique pastorale, en lien avec le Département*

Suite à la présentation de la signalétique faite au CA précédent, l'équipe technique a présenté le projet de signalétique à l'occasion des Comités de Pilotage des PPT de l'automne et qui viennent de s'achever. Des retours ont été collectés, ils sont en cours de traitement.

*Le CA valide l'engagement de la **signalétique pastorale** et demande à être vigilant quant à ces retours des CoPils PPT et de bien mobiliser les retours qui ont été faits. Il convient également d'être attentif à la confrontation avec le PDIPR en particulier pour la pose et la mise en œuvre. Le CA sera associé aux étapes de mise en œuvre et de bilan.*

d *Application "Alpages Isère" avec la FDCI et le Département de l'Isère*

Cette application Smartphone a pour objectif de mettre à disposition des randonneurs et usagers des espaces pastoraux des informations sur la présence des espaces pastoraux, du type de bétail qui les utilise, et de fait, des risques liés à l'interface avec les troupeaux.

Il s'agira également de donner des éléments génériques de consignes de sécurité. Selon les résultats de 2019, l'application pourra évoluer en 2020 vers davantage de souplesse d'utilisation, permettant aux responsables d'alpage de préciser des informations.

Suite au CA de juin et de septembre et aux différents échanges, l'équipe technique de la FAI a engagé les démarches, en lien avec le Département, auprès de la FDCI et de leur prestataire informatique.

L'application dédiée aux alpages sera indépendante de l'application « jour de chasse en Isère » ; mais sera construite sur les mêmes bases, ce qui permet de faire des économies d'échelle et de tirer partie des expériences de la FDCI. La FDCI reste propriétaire de l'application de base.

Une convention est à mettre à l'étude afin de régir les relations entre les deux structures et le Département en la matière. Le nom de l'application est également à définir, ainsi que son logo.

***Application Smartphone « Alpages Isère »** : Le CA de la FAI valide ce projet et mandate l'équipe technique pour engager les démarches nécessaires et proposer un modèle de convention avec la FDCI et le Département et un logo/visuel.*

2.2.2 Budget prévisionnel 2018

Rapporteurs Bruno CARAGUEL et Véronique BORDEL

Cf. Budget Prévisionnel 2018 Charges et Produits en annexes

La réduction de l'effectif de l'équipe technique se traduit logiquement par une masse salariale moindre (moins 50 K€ comparé au budget de l'année 2017).

A noter :

- Une nouvelle charges externe estimée à 3500 € liée à l'externalisation du "social" (réalisation des bulletins de paie et déclarations sociales).
- L'augmentation des honoraires de Commissariat aux Comptes, par le fait que l'audit des bilans financiers exigés par les financeurs (nombreux et complexes) nous sont désormais facturés.
- L'augmentation du poste frais de déplacement en contrepartie de la diminution des postes location et entretien des véhicules, la flotte étant passé de 4 à 2 véhicules.
- L'augmentation prévisible des frais financiers liés aux difficultés de trésorerie induites par les retards de paiement des crédits européens.

Néanmoins, l'évaluation de la clôture budgétaire laisse entrevoir un budget proche de l'équilibre, sans toutefois pouvoir réaliser les provisions habituellement inscrites au prévisionnel.

Il faut également noter que le budget présenté, qui traduit l'activité normale de l'année 2018, n'intègre pas les coûts liés aux fins de contrats des salariés qui ont quitté la structure ; ces coûts seront à lire comme impactant le report à nouveau au bilan.

Le CA valide le projet de BP 2018 et autorise le Président et l'équipe technique à poursuivre les démarches nécessaires à sa mise en œuvre et à son exécution.

2.2.3 Budget prévisionnel 2019

Rapporteurs Bruno CARAGUEL et Véronique BORDEL

Cf. Budget Prévisionnel 2019 Charges et Produits en annexes

Le nouveau format de l'équipe technique en voie de stabilisation se traduit dans les charges prévisionnelles par une nouvelle diminution de la masse salariale (moins 50 K€ comparé au budget 2018).

Hors les provisions habituellement inscrites au prévisionnel, le budget présenté, sous réserve de consolidation, se rapproche de l'équilibre.

Le CA valide le projet de BP 2019 et autorise le Président et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

2.3 Organisation de l'AG 2019

Rapporteur : Christophe MOULIN

2.3.1 Dates et lieux de l'Assemblée Générale 2019

La date de l'Assemblée Générale serait le Mercredi 3 avril à Bourg-d'Oisans, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Oisans.

L'Assemblée Générale de la FAI est prévue le 3 avril 2019 à Bourg d'Oisans.

Le CA d'arrêté des comptes sera organisé en fonction de la date de l'AG et de la disponibilité de la Commissaire aux Comptes.

2.3.2 Nouvelle forme de rapport d'activité

Le rapport d'activité est actuellement sous un format 4 pages, très dense et très peu utilisé en dehors de l'AG. L'équipe technique propose au CA de le rendre plus attractif en changeant son format, en le rendant plus aéré avec une mise en page agréable et des illustrations, photos ou cartographies.

Afin d'améliorer encore la relation aux adhérents et la lisibilité des actions de la FAI, mais également des capacités des espaces pastoraux, le CA valide la proposition de format plus agréable du Rapport d'Activité annuel, et mandate l'équipe technique pour en organiser la rédaction ainsi que la reprographie, en restant sur des temps passés et des coûts raisonnables.

2.4 Adhésions des Communes, premières simulations et propositions applicables aux Communes fusionnées

Rapporteur : Christophe MOULIN

Le principe fonde l'association sur 2 cotisants principaux : Les communes et les responsables d'alpages.

Depuis 2012, la règle de calcul des cotisations des Communes est la suivante (les montants des cotisations sont restés inchangés depuis) :

Règle de calcul des cotisations actuelles et en vigueur depuis 2012	
<i>Indice de richesse</i>	<i>Montant cotisation</i>
<i>Indice 1 à 10</i>	1.000 €
<i>Indice 11 à 15</i>	700 €
<i>Indice 16 à 34</i>	500 €
<i>Indice 35 et au-delà</i>	350 €

Les communes sont pour certaines dans des stratégies de fusion et la FAI peut, dans ce contexte particulier, perdre des capacités de cotisations, si l'on reste sur le mode actuel de calcul des adhésions.

Une étude présentée par l'équipe technique d'un tarif de cotisation intégrant une part d'indice de richesse et une part de surfaces pastorales de la commune est apparu complexe, et risque de créer de fortes évolutions entre montants avant et après fusion.

Après débat, le CA propose de rester sur un mode de calcul simple, seulement basé sur l'indice de richesse de la commune avant fusion. La vulnérabilité de ce choix est de retenir, pour un calcul sur le long terme, un critère qui va être amené à disparaître une fois la fusion réalisée.

Afin de conserver l'esprit dans lequel le mode de calcul des cotisations avait été engagé (indice de richesse) et de garantir un niveau de cotisation adapté, la proposition du CA est de calculer le montant de la cotisation pour la commune fusionnée comme étant la somme des montants des cotisations antérieures des communes concernées par la fusion. L'équipe fera des propositions en ce sens au CA prospectif et au CA de mars, avant présentation à l'Assemblée Générale d'avril 2019. Ces nouvelles cotisations seront applicables pour 2020.

3 SERVICES AUX ADHERENTS

3.1 Programmation des équipements pastoraux sur la ligne Améliorations Pastorales du Département de l'Isère, programmation 2019

Rapporteur : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

3.1.1 Rapport de la Commission des Améliorations Pastorales

La Commission s'est tenue le 11/12/2018 au matin. Le Département de l'Isère demande une délibération du CA de la FAI avant d'instruire les dossiers de demandes de financement au titre de la ligne Améliorations Pastorales abondée par le Département.

Joseph NIER propose les retours de la Commission, et fait état de l'importance de cette ligne pour les GP et les AFP, en raison de sa souplesse d'intervention.

Pour la programmation 2019, 22 dossiers pour un montant de 293 288 € ont été présentés à la Commission Améliorations Pastorales (pour mémoire, cette même programmation a été de 21 dossiers pour 305 000 € en 2018).

Le CA de la FAI valide la proposition de la Commission des Améliorations Pastorales. Il mandate le Président à faire connaître cet avis au Département, afin de pouvoir engager l'instruction des dossiers de projets.

3.1.2 Bilan programmation CR AuRA – FEADER

Les taux d'intervention sont de 35% de la Région et 35% du FEADER pour les travaux d'investissement.

En ce qui concerne la programmation 2018, les 20 dossiers présentés en début d'année (720 000 € de travaux) ont tous été votés par les élus Régionaux courant 2018.

La programmation 2019 reste dans certains territoires timide du fait des problèmes de mise en paiement des dossiers, notamment des retards depuis les réalisations 2015 et surtout 2016. Les maîtres d'ouvrages (une vingtaine environ) ont réalisé leurs projets, procédé aux demandes de versement des subventions, et attendent pour la plupart les paiements pour engager d'autres projets.

La DDT tient la FAI informée de la gestion de cette situation et reconnaît les enjeux qui en découlent sur le dynamisme de l'activité pastorale. Des rencontres sont régulièrement organisées entre la DDT et la FAI en ce sens.

3.1.3 Proposition d'évolution des stratégies pastorales

Dans les territoires, a été évoquée à plusieurs reprises la demande d'augmenter les taux d'intervention CR AuRA et FEADER à un taux entre 90 et 100% du montant des travaux, en cas de prédation et pour mettre en place des équipements qui seraient strictement dédiés à la protection des troupeaux contre la prédation (cabanes secondaires en particulier).

Le CA valide également le principe de mobiliser des aides complémentaires et un taux supérieur dans des cas particuliers comme la prédation et mandate le Président et l'équipe technique à en travailler l'argumentaire et en faire la proposition dans le cadre de la rédaction de la nouvelle politique Pastorale Régionale (premier semestre 2019), ainsi que dans la rédaction du prochain document de mobilisation des crédits Européens dédiés aux améliorations pastorales.

3.2 Bilan des temps de communication (Festival du Film, Ciné Montagne et autres évènements)

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

3.2.1 Premier bilan des évènementiels

- Le Festival « Pastoralismes et Grands Espaces » a permis d'accueillir plus de 800 personnes à Grenoble, avec des projections et des débats, un spectacle sur le thème pastoral.
- La Descente des Alpes de Grenoble, dont nous avons été partenaires.
- Les rencontres Ciné Montagne de Grenoble ont permis de présenter une exposition et d'assurer une permanence et donc une présence forte auprès de plus de 23 000 personnes participantes du 6 au 11 novembre 2018. Pour l'an prochain, une intervention est prévue en tribune, ainsi que la projection du teaser du Festival « Pastoralismes et Grands Espaces ».
- Des festivals annexes ont été organisés, ils ont permis de faire circuler les films du Festival en Isère et ailleurs (Combe Madame, aux Adrets, la Maison des Alpes, Hautes Alpes, Fête de la Transhumance de Die...), nous sommes en attente des chiffres de fréquentation de ces évènements.
- Fête de la Transhumance à Chamrousse, fête de la musique à Lavalens.

3.2.2 Proposition d'exposition

Dans l'objectif de disposer d'un élément permettant de faire de la sensibilisation des sportifs en montagne, il s'agit de pouvoir proposer un support aux organisateurs d'évènements sportifs et ainsi sensibiliser à la problématique pastorale.

Une idée d'exposition, rassemblant les éléments que nous avons, pourrait permettre d'aborder les pratiquants de sport en alpage avec un panneau général et des panneaux par sport : Je roule, Je vole, Je marche, Je cours, Je grimpe, Je ski, Je raquette, (Je trottinherbe)...

Le CA prend note des publics visés et de l'effet des expositions et des présences dans ces évènementiels. Il valide les projets d'exposition et mandate l'équipe technique pour en assurer la production.

3.3 Bilan des services aux adhérents 2018

3.3.1 Demandes d'Autorisation d'Exploiter

Réglementaires, elles sont une obligation pour toutes les exploitations. La FAI propose d'aider les GP dans leurs démarches. 16 GP ont obtenu leur DAE en 2018 dans ce cadre.

Le CA demande de refaire une annonce aux responsables d'alpage sur l'importance des **demandes d'autorisation d'exploiter** en alpage, en les incitant à soit la demander par leurs propres moyens (documents en ligne sur le site de la DDT), soit en se faisant aider par la Fédération des Alpes.

3.3.2 Assurance Bétail groupée gros risques en alpage

Les bilans comparés entre 2017 et 2018 sont présentés ci-après :

contrat Bovins	Nb alpages assurés	Nb animaux assurés	Capital assuré	Total cotisation	Nb animaux sinistrés
2017	24	4 528	5 722 356	31 988	44
2018	24	4 556	5 701 270	31 912	32
Variation	0	+28	-21 086	-76	-12

contrat Ovins	Nb alpages assurés	Nb animaux assurés	Capital assuré	Total cotisation	Nb animaux sinistrés
2017	8	4 115	455 200	2 868	31
2018	7	3 184	351 815	2 216	50
Variation	-1	-931	-103 385	-652	+19

Les données issues des contractualisations 2018 à l'assurance bétail groupée gros risques en alpage montrent une permanence du contrat Bovin et la perte d'un cotisant pour le contrat Ovin. La Commission Assurance devra faire le point sur le nouveau fonctionnement du contrat engagé en 2018 et en tirera le bilan pour 2019.

3.3.3 Hélicoptages groupés / Nbre et augmentation facture

Hélicoptages groupés	Total coûts prestations (HDF+SAF)	Total factures bénéficiaires	Montant subvention CDI	Durée totale (nb minutes)	Nb rotations FAI	Nb total de rotations	durée moyenne de la rotation
2016	34 544	17 663	20 000	1 091	155	164	7,06
2017	32 357	18 052	20 000	1 013	157	178	6,45
2018	43 536	25 342	23 000	1 362	204	224	6,69

L'analyse des données issues des suivis des **hélicoptages groupés de 2016 à 2018** montre que les temps de vol par rotation à l'échelle du département restent globalement stables et liés à la météo.

En revanche, le nombre de rotations a subi une hausse importante (30% en nombre de rotations, 34% en temps de vol), entre 2017 et 2018.

Selon les différents échanges, cette croissance serait liée d'une part au fait de la présence du loup et de l'embauche plus importante de berger(e)s. A cela s'ajoute la croissance du nombre de chiens de protection en alpage. L'ensemble induit des besoins de transport plus importants pour les affaires des salarié(e)s et les croquettes à chien.

Cette évolution des temps de vols et de la facture de prestation a également conduit à l'augmentation de la facturation forfaitaire de 110 à 120 €.

3.3.4 Matériel d'hélicoptage groupé

Achats groupés accessoires Hélicoptages	Stock initial		Achats		Ventes		Stock final
	Nb	Valeur	Nb	Valeur	Nb	Valeur	Nb
Big Bag	4	231	185	1 899	180	4 500	9
Elingues	7	115	50	846	51	1 020	6
Manilles	4	29	45	230	45	585	4

Les achats de matériels ont été cette année concentrés sur les mises à niveau des big-bag avec des matériels aux normes aéronautiques.

La presque totalité des big-bag a été revendue aux adhérents.

Le CA prend note de la réussite de ces achats groupés d'accessoires d'hélicoptage et demande à l'équipe technique de faire des propositions pour la campagne 2019, aussi en échangeant dans le cadre des Commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance remercie les participants et lève la séance à 17 h 30.



Budget Prévisionnel 2018 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	403 373
Indemnités des stagiaires	-
Taxe sur les salaires	11 500
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	5 425
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	16 050
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 505
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	10 740
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	4 530
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	10 530
Location des véhicules	9 900
Entretien des véhicules	3 600
Frais de carburant et péages	7 100
Honoraires commissaire aux comptes	5 800
Prestation externe "social" (fiches de paie, déclarations sociales...)	3 500
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 400
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	800
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	78 339
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	1 500
Frais financiers	1 000
Dotation aux amortissements	3 000
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	612 092 €

Budget Prévisionnel 2018

Produits

	<i>subventions</i>	<i>autres produits</i>	montant total financement	montant mobilisable en 2018	<i>charges externes directement en lien</i>
Conventions Pluriannuelles	176 075	27 382	203 457	202 355	51 136
Subventions Ponctuelles	113 167	11 000	124 167	83 072	15 812
AMO des TP		42 093	42 093	41 073	
Appuis Techniques		65 000	65 000	71 000	
Prestations de Formation		28 430	28 430	22 625	3 968
Etudes Diagnostics		23 643	23 643	21 143	
Prestations Diverses		72 951	72 951	64 657	3 456
Autres Produits		78 898	78 898	84 698	3 967
TOTAL GENERAL	289 242	349 396	638 638	590 623	78 339

Budget Prévisionnel 2019 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	354 525
Indemnités des stagiaires	-
Taxe sur les salaires	11 500
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	5 425
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	16 050
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 505
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	10 740
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	4 530
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	10 530
Location des véhicules	9 900
Entretien des véhicules	3 600
Frais de carburant et péages	7 100
Honoraires commissaire aux comptes	5 800
Prestation externe "social" (fiches de paie, déclarations sociales...)	3 500
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 400
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	800
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	79 300
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	1 500
Frais financiers	1 000
Dotation aux amortissements	3 000
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	564 205 €

Budget Prévisionnel 2019

Produits

	<i>subventions</i>	<i>autres produits</i>	montant total financement	montant mobilisable en 2019	<i>charges externes directement en lien</i>
Conventions Pluriannuelles	211 437	25 590	237 027	218 506	60 538
Subventions Ponctuelles	78 145	11 000	89 145	72 398	13 694
AMO des TP		36 206	36 206	31 686	
Appuis Techniques		63 000	63 000	60 000	
Prestations de Formation		27 714	27 714	17 238	4 568
Etudes Diagnostics		47 573	47 573	29 418	
Prestations Diverses		57 120	57 120	43 147	
Autres Produits		69 200	69 200	61 200	500
TOTAL GENERAL	289 582	337 402	626 984	533 592	79 300

Excusé	Pouvoir	Présence	Représenté par	Titre	NOM	PRENOM	Fonction	STRUCTURE	Fonction au Bureau FAI	Collège
Collège des Membres de Droit										
				Mme	BOZONNET	Marie-Claire	Directrice	DDT de l'Isère		MD
				Mr	FROISSART	Thierry	Service SADR	DDT de l'Isère		MD
				Mr	PINEDE	Stéphan	Directeur	DDPP de l'Isère		MD
				Mr	LISZEWSKI	Nadia	Service DAFA	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		MD
				Mme	BLONDEAU	Flore	Chargée de mission	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		MD
				Mme	BOSCH	Christine	Directrice de la DAM	Conseil Départemental de l'Isère		MD
				Mr	PRUDHOMME	Patrick	Chargé de mission	Conseil Départemental de l'Isère		MD
				Mr	BOUVET	Jean-Yves	Directeur	Office National des Forêts Agence Départementale		MD
				Mme	ZELMIRE	Frédérique	Représentante	Office National des Forêts Agence Départementale		MD
				Mr	DARLET	Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère		MD
				Mr	VILLARD	Didier	Représentant	Chambre d'Agriculture de l'Isère		MD
							Président	GDS de l'Isère		MD
				Mr	MALAVAL	Grégoire	Directeur	GDS de l'Isère		MD
				Mr	DELÉGLISE	Claire	Représentante	IRSTEA Grenoble	Vice-Président	MD
				Mr	MARIE	Patrice		Pâtres des Alpes du Nord		MD
				Mr	FRANCILLON	Sylvain	Président	AAC		MD
				Mme	ABBA	Audrey	Présidente	ADABEL		MD
				Mr	GIRARD	Didier	Président	APAO		MD
				Mr	RONY	François	Président	APAP		MD
				Mr	BEAUP	Olivier	Président	SITADEL		MD
								Représentant de Territoire Pastoral		MD
				Mr	PICCHIONI	Jean		Personnalité particulièrement qualifiée	Vice-Président	MD
Collège des Membres Actifs (élus)										
				Mr	ARGOUD	Daniel		Propriétaire foncier		ME
				Mr	BALLY	Maurice		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN	Membre du Bureau	ME
				Mr	BOUVIER	Roland		GP COL DU COQ	Membre du Bureau	ME
				Mr	CHARRIERE	Vincent	berger et co-gestionnaire de gîte d'alpage			ME
				Mr	CLARET	Philippe	Président	GP MONTAGNE DE L'AULP		ME
				Mr	DURAND	Guy		GP MOLIERE		ME
				Mr	GIROUD	Camille	Président	GP PLEYNET		ME
				Mr	GUILLET	Thomas	Maire	Cne CORRENÇON		ME
				Mr	JACQUIN	René	Président	GP MONT FRAIS	Secrétaire	ME
				Mr	JOANNAIS	Didier	Président	GP VALBONNAIS		ME
				Mr	NIER	Joseph	Président	GP SENEPI	Vice-Président	ME
				Mr	OUGIER	Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS		ME
				Mme	PERRIN	Gilda	Maire	Cne LA SALETTE FALLAVALUX		ME
				Mr	PLANÇON	Constant	Président	GP COL DE L'HOMME	Membre du Bureau	ME
				Mr	REBREYEND	Denis	Président	GP GOBERT	Président	ME
				Mr	SALVI	Florent	Président	GP MONT ST MURY	Trésorier	ME
				Mr	SAUZE	Jean-Luc		GP COMBEAU		ME
				Mr	SERRE	Jean Louis		Cne CORDEAC		ME
				Mr	SILLANS	Jean-Yves		GP CHARMAN SOM		ME
				Mr	SOLDA	Francis	Président	GP PRE PEYRET		ME
				Mr	SOURIAU	Yann	Maire	Cne CHICHILIANNE		ME
				Mr	VIAL	Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		ME
Collège des Membres Consultatifs										
							Président	ADAM		MC
							Directeur	AFRAT		MC
				Mr	CHARRON	Guy	Président	Association Déptale des Communes Forestières de l'Isère		MC
				Mr	CARAGUEL	Bruno	Président	Association Française de Pastoralisme		MC
							Président	Association Nationale des Élus de la Montagne		MC
							Président	CEN ISERE - AVENIR		MC
				Mme	BALMAIN	Céline	Directrice	CEN ISERE - AVENIR		MC
				Mr	TRAUB	Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		MC
				Mr	CAPDEVILLE	Franck	Directeur	EPLEPPA de La Côte St André		MC
				Mr	MICHON	Bernard	Président	Espace Belledonne		MC
				Mme	MAZILLE	Margaux	Directrice	Espace Belledonne		MC
				Mr	DUFRESNE	Jean-Louis	Président	Fédération des Chasseurs de l'Isère		MC
				Mr	SIBUT	Patrice	Directeur	Fédération des Chasseurs de l'Isère		MC
				Mr	CARLIOZ	Chantal	Présidente	Isère Tourisme		MC
				Mme	DELAITRE	Vincent	Directeur	Isère Tourisme		MC
				Mr	DOLCI	Patrick	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		MC
				Mr	COGNE	Olivier	Directeur	Musée Dauphinois		MC
				Mr	HERITIER	Bernard	Président	Parc National des Ecrins		MC
				Mr	COMMENVILLE	Pierre	Directeur	Parc National des Ecrins		MC
				Mr	ESCARON	Dominique	Président	Parc Naturel Régional de Chartreuse		MC
				Mr	FATELA	Artur	Directeur	Parc Naturel Régional de Chartreuse		MC
				Mr	ADENOT	Jacques	Président	Parc Naturel Régional du Vercors		MC
				Mr	PUTOT	Olivier	Directeur	Parc Naturel Régional du Vercors		MC
							Chef	RTM de Grenoble		MC
				Mr	AGRESTI	Nicolas	Directeur déptal	SAFER		MC
Membres d'Honneur										
				Mr	WAUQUIEZ	Laurent	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		MH
				Mr	TAITE	Jean-Pierre	Vice Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		MH
				Mr	BARBIER	Jean-Pierre	Président	Conseil Départemental de l'Isère		MH
				Mr	DURANTON	Robert	Vice Président	Conseil Départemental de l'Isère		MH
				Mr	MULYK	Fabien	Vice Président	Conseil Départemental de l'Isère		MH
							Président	Association des Maires de l'Isère		MH
				Mr	MERIAUX	Pierre	Conseiller Municipal	Ville de Grenoble		MH
				Mr	SILLON	Fernand		GP HABERT DE LA DAME	Président d'Honneur	MH
Membres de l'Equipe Technique										
				Mr	CARAGUEL	Bruno				
				Mr	MOULIN	Christophe				
				Mme	BORDEL	Véronique				